

89 • *Le journal de* **Boissettes**

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

3, place de Verdun 77350 Boissettes - Tél. : 01 64 37 83 05 - Fax : 01 64 37 08 97

Site : www.boissettes.com

AVRIL 2012

Le mot du Maire

En 2012 le printemps à Boissettes est plein de promesses.

Un temps clément et ensoleillé.

Un budget communal réfléchi et équilibré.

Des manifestations culturelles variées et engageantes.

Une participation exemplaire aux élections présidentielles et législatives.

Le budget communal voté le 16 mars dernier vous est présenté dans ce journal.

L'équipe municipale et moi-même avons donné la priorité à l'entretien du patrimoine communal: isolation et sécurisation des bâtiments de la Mairie, mise en conformité des branchements d'eau potable par le remplacement des tuyaux en plomb existants.

Pour contribuer à la réalisation de ces projets, la décision a été prise d'augmenter raisonnablement les taux municipaux de 1 %.

Dans un registre plus plaisant, vous découvrirez le programme théâtral, musical et festif proposé par l'ABSL (Association Boissettes Sports et Loisirs) et par Melun Val de Seine.

Enfin n'oubliez pas comme à l'accoutumée d'être nombreux les 22 avril et 6 mai pour les élections présidentielles et les 10 et 17 juin pour les élections législatives.

...Le temps sera certainement toujours clément et ensoleillé en cette fin de printemps à Boissettes.

Jean-Pierre LEGRAND



SOMMAIRE

Vie du Village: Synthèse des comptes rendus des Conseils municipaux du 16 décembre 2011 et 10 février 2012.

Présentation du budget 2012, voté lors du Conseil municipal du 16 mars 2012.

Visite ministérielle au Village d'enfants de Boissettes.

Travaux rue Brouard du 9 avril au 4 mai.

Présentation succincte du D.I.C.R.I.M, document joint au Journal.

Reprise de la collecte des déchets verts les vendredis.

Avis de recherche... chemin de croix n°14.

Vie associative: Compte rendu de l'Assemblée générale de Seine Saine.

La compagnie de théâtre Madyscène fait son cinéma... salle l'École.

Exposition sur une épice appelée l'Or rouge, le safran... de la Dordogne à Boissettes

Melun Val de Seine: Concert Camerata, vendredi 8 juin, 20h30-Église Saint-Louis

Agenda

Vie du Village

SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX DES 16 DÉCEMBRE 2011 ET 10 FÉVRIER 2012

Les comptes rendus intégraux peuvent être consultés sur les panneaux d'affichage de la Mairie en exécution de l'article L.127.17 du Code des Communes

Conseil Municipal du 16 décembre

Prochain contrat triennal

Après présentation de l'étude de faisabilité d'un prochain contrat triennal de voirie par Monsieur Bruno Chayot de CHARRE CONSEILS, le Conseil Municipal décide de consacrer les deux premières tranches de travaux à la rue des Sables. Un troisième projet encore à l'étude, complètera ce contrat.

Commission d'intégration du Parc de la Varenne n° pairs

Madame DECHELLE expose le rapport de la commission d'intégration du parc de la varenne n°pairs concernant entre autres, les mises en conformité de la voirie, de l'assainissement et de l'éclairage public.

Point sur l'avancement des travaux

Messieurs PIERRAIN et ANGLADE font un récapitulatif des travaux prévus pour début 2012 (isolation thermique des bâtiments du logement du Garde Champêtre et de la Mairie, protection des berges de Seine, porte du local technique,...). Le Conseil Général a versé une subvention à la commune pour améliorer la circulation et la sécurité avenue du général de Gaulle.

Diagnostic plomb

Monsieur FOURNIER va prendre rendez-vous avec Monsieur POTEAU de Véolia avant fin janvier pour avoir plus d'explications concernant le chiffrage des travaux de mise en conformité des branchements plomb.

Représentation de Boissettes au sein des diverses commissions

Monsieur le Maire fait le point avec les membres du Conseil sur leurs responsabilités au sein des diverses commissions (CAMVS, et autres organismes extérieurs).

Autorisation donnée au maire pour signer l'acquisition d'un terrain (délibération)

Suite à la présentation par Monsieur le Maire du projet de cession par la SCI « Les Sables » (SITA SUEZ) de parcelles représentant 7,8 hectares au bénéfice de la commune, le Conseil Municipal par délibération autorise le Maire à réaliser cette acquisition pour l'euro symbolique après avoir contacté les différents intervenants (Notaires, géomètres Port Autonome de Paris).

Création d'une commission pour mettre en place un droit de préemption au bénéfice de la commune

Sont nommés Messieurs LEGRAND, ANGLADE et SEGURA.

Planning prévisionnel 2012

Prochains Conseils Municipaux : 10 février, 16 mars, 11 mai, 29 juin, 14 septembre, 16 novembre et 14 décembre.

Vœux du Maire

Cette année encore, vous avez été nombreux à venir salle l'École le 8 janvier dernier, aux vœux du Conseil municipal afin de partager le verre de l'amitié et surtout la délicieuse galette préparée avec amour par Philippe BARRAULT, Conseiller municipal. Merci à tous!

Conseil Municipal du 10 février 2012

Délibérations

2012-01: Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'incorporation de la commune de Bray-sur-Seine dans le Syndicat Intercommunal des Énergies de Seine-et-Marne.

2012-02: Monsieur le Maire présente les travaux à entreprendre sur la commune suite à une visite du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et propose de faire un appel de subvention à la Préfecture pour permettre leur réalisation. Le Conseil Municipal approuve le projet à l'unanimité.

2012-03: Monsieur le Maire soumet le projet de rénovation du bâtiment communal (économie d'énergie: fenêtres) au Conseil municipal et propose de demander des subventions à la Préfecture pour la réalisation de ces travaux. Le Conseil Municipal approuve le projet à l'unanimité.

Débat d'orientation budgétaire

Monsieur Thierry SEGURA, Adjoint en charge des Finances, présente au Conseil le DOB permettant de voter le budget 2012 concernant le fonctionnement de la commune et les investissements pour l'année 2012.

Planning des travaux pour 2012

Présentation par Monsieur Jean-Paul Anglade, responsable de la Commission Travaux:

Fin du contrat triennal de voirie: la rue Brouard dont les travaux seront réalisés pendant les vacances de Pâques (du 15 avril au 8 mai). Un courrier sera adressé aux riverains. La succession HUMEZ a donné son accord pour réaliser les travaux paysagers dans le virage à l'entrée du village.

Suite à une réunion avec Monsieur Christian POTEAU (VEOLIA) et Monsieur Bernard-Yves FOURNIER, les branchements plomb rue Brouard et Mairie seront réalisés.

À la demande du SDIS, des bornes à incendie seront créées aux Uzelles pour se mettre en conformité avec le schéma global de BOISSETTES.

Des travaux seront réalisés chemin des Praillons pour sécuriser les berges de Seine par « Voies Navigables de France » au mois de mars. Monsieur le Maire et Monsieur Florian PRADO vont réaliser un dossier ERP pour mettre en conformité la Mairie, l'Église et l'École.

Questions diverses

Au nom de la Commune, Monsieur le Maire a fait l'acquisition d'un superbe sucrier en porcelaine de Boissettes, grâce à l'intervention de Madame Florence DECHELLE.

Monsieur le Maire, suite à une réunion avec Monsieur TURPIN, responsable du numérique au Conseil Général, et à une réunion de bureau à la CAMVS, confirme pour l'année 2013, la montée en haut débit sur la commune de BOISSETTES par l'installation de 2 bornes NORA, une aux Uzelles, la seconde rue du Mont aux Lièvres.

Monsieur le Maire prend un arrêté titularisant Madame GODANO dans son poste de secrétaire de Mairie, approuvé à l'unanimité.

Collecte végétaux

C'est le printemps!! Depuis le 15 mars, le ramassage des déchets verts (containers marrons) est assuré tous les vendredis jusqu'au 30 novembre.

Présentation du budget de Boissettes.

Le 16 mars dernier, le Conseil Municipal a voté le compte administratif 2011 et le budget 2012 :

• Le compte administratif 2011 atteste de la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, malgré des investissements dans l'embellissement et l'entretien de notre commune. Les ratios édités par les services de la Trésorerie Melun-Val de Seine le démontrent :

- **Nos charges de fonctionnement réelles** s'élèvent à 545 €/habitant (à comparer aux ratios des communes de même catégorie démographique: 580 €/habitant du département et 608 €/habitant de la région)

- **Notre dette** s'élève à 57 €/habitant (241 €/habitant du département et 342 €/habitant de la région)

• Le budget 2012 équilibré en dépenses et recettes s'inscrit dans la maîtrise vertueuse de nos coûts :

- **Fonctionnement: 420 714 €**

- **Investissement: 481 663 €**

Les principaux travaux 2012 concerneront principalement :

- La réfection des voiries et trottoirs de la rue Brouard depuis l'entrée Est du village jusqu'à la place Clinchant
- Des aménagements de voirie chemin des Praillons et chemin des Noireaux
- Des aménagements d'accès à la Mairie pour les personnes à mobilité réduite
- Des travaux de mise en conformité sécurité et d'économie d'énergie de la Mairie et des locaux communaux
- Des aménagements de sécurité de circulation aux Uzelles avenue du Général de Gaulle
- La réfection des berges de Seine endommagées

Afin de faire face au « gel » du montant des dotations tout en tenant compte de la situation économique, le Conseil Municipal a décidé de limiter la hausse de la Taxe d'Habitation, la Taxe Foncière (bâti) et la Taxe Foncière (non bâti) à 1 %.

Travaux Rue Brouard

Dans le cadre du contrat triennal de voirie, l'entreprise TP Goulard va procéder à la dernière tranche des travaux rue Brouard, au cours des vacances de Pâques (vacances du 14 au 30 avril).

En conséquence, la rue Brouard sera fermée à la circulation, du 9 avril au 4 mai 2012 excepté pour les riverains des n°1 à 8 inclus de cette rue.

Nous nous excusons de la gêne et des nuisances occasionnées notamment liées aux difficultés de circulation.

Il est à noter que pendant une période de 3 ans suivant les travaux, les riverains concernés ne pourront entreprendre aucuns travaux tels que le raccordement au gaz, réseau France Télécom, ou l'installation de la fibre optique.

Si vous avez l'intention de réaliser des travaux tels que mentionnés ci-dessus, rapprochez-vous dès aujourd'hui de l'entreprise TP GOULARD.

Vote par procuration

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 22 avril et 6 mai et les élections législatives les dimanches 10 et 17 juin. Sur l'ensemble du territoire national, les bureaux de votes seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Si vous ne pouvez être présent(e) à l'une de ces dates, vous pouvez voter par procuration en désignant un mandataire qui doit être inscrit sur la même liste électorale que vous.

Pour cela, présentez votre demande au Commissariat de Melun (01 60 56 67 77) muni(e) de votre carte d'identité et de celle de la personne choisie.

Cette personne vous représentera pour un scrutin, 1 ou 2 tours, ce qu'il faudra préciser.

Chaque mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration.

La démarche est à faire le plus rapidement possible.

Incivilités de fin d'année

Alors que notre village était jusqu'à présent épargné par les incivilités, certains habitants de Boissettes lors de la nuit de la Saint Sylvestre, ont eu la très désagréable surprise de constater leurs véhicules dégradés (bris de glace) ou bien ont été victimes de cambriolage, phénomène malheureusement en recrudescence sur de nombreuses communes périphériques en cette période de l'année.

Nous vous invitons à faire preuve de vigilance, en aucun cas d'agir seul mais de contacter le Commissariat de police de Melun (01 60 56 67 77) si toutefois vous étiez témoins ou victimes d'une infraction.

Le village d'enfants de Boissettes

Le 24 décembre 2011, à la veille de Noël, Claude GREFF, Secrétaire d'État chargée de la Famille est venue au Village d'enfants de Boissettes, apporter des cadeaux aux enfants qui n'ont pas la chance de fêter Noël auprès de leur famille biologique. Le village d'enfants est une structure d'accueil ouverte depuis 1965 à Boissettes.

Actuellement dirigé par Madame Carof, ce village fait partie de La Fondation MVE (Mouvement des Villages d'Enfants) qui regroupe 630 enfants en France dans dix villages et trois foyers d'adolescents. Une cinquantaine d'enfants âgés de 3 à 14 ans, résident à Boissettes, suite à un placement par l'autorité judiciaire et dont les parents rencontrent des difficultés financières, des problèmes de violence ou d'addiction.

La philosophie de ces structures est de ne pas séparer les fratries qui sont hébergées auprès de familles d'accueil, dans les dix maisons que compte le Village d'enfants.

Vigilance accrue

La mise en service du nouveau barrage du Coudray Montceau est prévue pour mi-2012.

Il faudra attendre 2016 pour que le barrage des Vives Eaux fasse lui aussi peau neuve.

Dans l'intervalle, il fait l'objet d'une surveillance particulière et de travaux de consolidation car en cas de crue moyenne de la Seine, il pourrait être cause d'une surélévation plus rapide de la ligne d'eau. Un courrier d'information du Maire a été adressé à chacun des boissettais riverains de la Seine.

Avis de recherche... chemin de croix n°14

Avant de procéder aux travaux de restauration intérieure de notre église, certains habitants ont eu la gentillesse de conserver, à titre provisoire, en leur domicile quelques objets culturels, faute de place suffisante au sein de la Mairie.

Notre belle église aujourd'hui restaurée et après inventaire de ses différents biens, il a été constaté que le chemin de croix n°14 faisait aujourd'hui défaut. Nous remercions la personne qui l'a en sa possession de bien vouloir se faire connaître auprès du secrétariat de la Mairie.

Le DICRIM, un document important...

Le DICRIM – Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs – aujourd'hui joint à la distribution du journal de mars 2012, est destiné à chaque foyer. Gardez-le à portée de main : il décrit les risques possibles sur le territoire de Boissettes et les moyens mis en œuvre pour s'en protéger au mieux.

Se conformer aux consignes de sécurité et de solidarité en cas d'alerte est un devoir citoyen pour chacun d'entre nous.

Vie associative

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION SEINE-SAINE

Le samedi 10 mars, SEINE-SAINE a tenu son Assemblée générale dans la salle « École » mise à disposition par la mairie. Une fois de plus l'année a été chargée pour les animateurs de l'association...

Face aux infractions de toute nature commises par les pilotes de jet-skis, SEINE-SAINE a réclamé l'aide des Polices Nationales et municipales (qui refusent d'intervenir, à l'exception du poste de police nationale du MÉE-SUR-SEINE) et celle de la Brigade Fluviale de Paris, dont les rares actions, menées sans tenir compte des conditions météorologiques, ont été peu fructueuses.

S'appuyant sur les avis de VNF (Voies Navigables de France), qui préconise la réfection des berges afin de condamner les mises à l'eau sauvages, SEINE-SAINE a demandé avec insistance à la commune de DAMMARIE-LÈS-LYS la mise en œuvre de cette mesure simple et efficace sur ses berges, d'où viennent l'essentiel des nuisances. Sans résultat pour l'instant. Tel n'est pas le cas de BOISSETTES où SEINE-SAINE est soutenue tant par une écoute que par une subvention. SEINE-SAINE avait adressé au préfet, le 15 novembre 2010 une demande d'interdiction de la circulation des jet-skis dans les zones habitées, étayée par un dossier de soutien et une analyse juridique. Un an plus tard la préfecture a répondu en ignorant la demande d'interdiction et en proposant seulement de tenter de faire respecter la réglementation, objectif minimal que l'extrême parcimonie des moyens de police mis en œuvre interdit d'ailleurs d'atteindre! En retour, la tenue d'une réunion de concertation a été demandée au Préfet.

À suivre...

Enfin, la présence de M. GUÉRIN, conseiller général chargé de la vie associative et du soutien aux initiatives citoyennes, marquait officiellement l'admission de SEINE-SAINE au Conseil consultatif cantonal. Une occasion d'être au contact d'autres associations et de faire connaître ses buts.

La séance s'est achevée autour d'un verre et sur un appel traditionnel: que chacun renouvelle sa cotisation 2012 et recrute d'autres adhérents!

Madyscène fait son cinéma!

Quand le cinéma s'invite sur les planches, quand les bobines sont remplacées par les trois coups...

Madyscène vous propose les 17, 18 et 19 mai 2012 un spectacle théâtral, à 20h30 salle l'École à Boissettes dans lequel seront revisités des scènes du cinéma français et international.

Réservation au 06 69 47 27 00 ou par email: madyscene@gmail.com Tarif: 8 € et 5 € (- de 12 ans)



EXPOSITION sur l'épice appelée l'Or rouge: le Safran. De la Dordogne... à Boissettes.

Catherine VIRY, productrice de Safran à Saint Marcel du Périgord en Dordogne propose une exposition sur l'Or rouge qu'est le Safran ainsi qu'une découverte des produits safranés qu'elle a plaisir à élaborer et préparer, le samedi 26 mai, en journée Salle l'École à Boissettes.

Il est possible de visiter la Safranerie en octobre à la floraison, dégustation, ventes de produits safranés, confitures, apéritifs.

Contact auprès de Catherine Viry au 05 53 24 68 16

Melun Val de Seine



Camerata Melun Val de Seine

Concert église de Boissettes, vendredi 8 juin 20h30

Concert - Lumière et émotion baroques

Direction: Jean-Michel Despin,
avec le Quatuor Benaïm, Catherine Napoli: soprano
Bridgitte Vinson: mezzo soprano

Programme:

Pergolesi - Stabat Mater
Haydn - quatuor op.76 n°4 « lever de soleil »
Breiner/Lennon/Mc Cartney - Beatles Go Baroque

Tarif en prévente: 10 € - Tarif réduit: 8 € - À la séance: 12 € - Gratuit: -7 ans et élèves des conservatoires (sur justificatif)

Réservations: Réseau Billeterie Communautaire et sur: www.billeterie-melunvaldeseine.fr - Renseignements: 01 64 79 25 31

À noter sur vos agendas:

Dimanche 22 avril et dimanche 6 mai:
élections présidentielles.

Bureau de vote ouvert de **8h00 à 18h00**.

Mardi 8 mai à 11h00 au Monument aux Morts:
67^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Vendredi 11 mai à 20h00: Conseil municipal

Dimanche 10 juin et dimanche 17 juin:
élections législatives.

Bureau de vote ouvert de **8h00 à 18h00**.

Vendredi 15 juin de 18h00 à 19h00: permanence en
Mairie de Jean-Pierre Guérin, Conseiller général.

Vendredi 29 juin à 20h00: Conseil municipal

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture au public de la Mairie:

Lundi: 15 h 00 - 18 h 30	Jeudi: 9 h 00-12 h 00
Mardi: fermée	Vendredi: 15 h 00- 19 h 00
Mercredi: 9 h 00 - 12 h 00	le 1 ^{er} samedi de chaque mois de 9 h 00 à 12 h 00.

En dehors de ces horaires, merci de laisser votre message en nous indiquant l'objet de votre appel ainsi que vos coordonnées téléphoniques afin que nous puissions vous contacter dans les meilleurs délais.

Directeur de la publication: Jean-Pierre LEGRAND

Comité de rédaction: Franceline ADT-GUILBERT,
Fabienne CHAILLOT, Bernard-Yves FOURNIER

Tirage 200 ex - Distribution par nos soins